

Direction de la cohésion sociale,

du travail, de l’emploi et de la population

Mémoire de proposition

Médaille de la jeunesse, des sports et de l’engagement associatif

BRONZE □ – ARGENT □ – OR □ (sélectionner l’option choisie)

Conditions d’attribution :

* Médaille de bronze : 6 ans d’ancienneté
* Médaille d’argent : 10 ans d’ancienneté dont 4 ans dans l’échelon bronze
* Médaille d’or : 15 ans d’ancienneté dont 5 ans dans l’échelon argent

Ce document (ne doit pas être complété de façon manuscrite) est à retourner :

A la DCSTEP

Pôle cohésion sociale, jeunesse, sport et vie associative

8, rue des petits pêcheurs - BP 4212 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 05 08 41 19 40

Mail : dcstep-975.polecsjsva@dcstep.gouv.fr

A compléter pour être informé de la proposition

Distinction proposée par :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Qualité (titre ou fonction) :

Date :

Signature



Joindre une photocopie de la pièce d’identité de la personne proposée

Le (la) proposé(e)

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms (tels qu’ils figurent sur l’acte d’état civil) :

Date de naissance :

Lieu de naissance (pour Paris, préciser l’arrondissement) :

Adresse complète :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Nationalité :

Profession :

Diplômes / titres :

Nom et adresse de la structure dans laquelle exerce le (la) bénévole :

Distinctions déjà obtenues :

Nature : Bronze □ – Argent □ – Or □

Date de d’attribution :

Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l’engagement associatif :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dates de début et de fin | Fonctions exercéesNature des services rendus | Nom des associations ou clubs |
|  |  |  |

Avis du proposant qui portera sur les qualités humaines, techniques et pédagogiques du candidat proposé :

|  |
| --- |
|  |

Avis du Président / représentant de l’association / organisme où l’intéressé(e) a principalement exercé :

□ Favorable

□ Défavorable

Saint-Pierre, le

Signature

Avis de la Direction de la Cohésion sociale, du Travail, de l’Emploi et de la Population :

|  |
| --- |
| □ Favorable□ Défavorable Saint-Pierre, le Signature |

Avis du Préfet de Saint-Pierre et Miquelon :

|  |
| --- |
| □ Favorable□ Défavorable Saint-Pierre, le Signature |

La Direction de la cohésion sociale, du travail, de l’emploi et de la population (DCSTEP), située 8 rue des petits pêcheurs à St Pierre (97500), met en œuvre un traitement de données relatif à l’instruction des dossiers de médailles de la jeunesse, des sports et de l’engagement associatif dans le cadre de ses missions d’intérêt public. Les données collectées dans le cadre de ce traitement sont destinées aux services de la DCSTEP concernés qui les transmet au préfet. Elles sont conservées pendant une durée de cinq ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander leur rectification, leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter dcstep-975.rgpd@dcstep.gouv.fr.Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.